

EXPOSES INAUGURAUX ET PANELS

I- Exposés inauguraux

Les exposés inauguraux durent chacun 10 minutes et ne sont pas soumis au jeu de questions/réponses. Ils livrent des informations, des évaluations, des analyses susceptibles d'alimenter les discussions dans les travaux en groupe de travail autour des panels.

Un modérateur assure la gestion du temps.

Les structures indiquées désignent les personnes ressources pour les exposés inauguraux.

II – Les panels

Termes de référence

Le panel est organisé autour d'une thématique précise développée par 6 ou 7 exposés.

L'exposé présente davantage des aspects pratiques, se limitant de se perdre dans d'abondantes considérations théoriques.

L'exposé reflète les orientations formulées en termes d'objectifs. Il est produit sur Power Point ou lu à partir d'un manuscrit n'excédant pas 6 pages. Il dure 10 minutes.

Le panel est coordonné par un facilitateur (ou modérateur) qui conduit le groupe de travail vers des pistes de solutions.

Le rapporteur présente les résultats des travaux du groupe en plénière.

Panel 1 : « Peuples autochtones et conservation de la biodiversité »

Objectifs

- Rappeler les politiques internationales, régionales et nationales, en matière de conservation de la biodiversité et dispositions en faveur des peuples autochtones ;
- Dégager la problématique de l'implication des peuples autochtones dans la gestion et la conservation de la biodiversité ;

- Suggérer les approches d'action sur l'implication des peuples autochtones dans la gestion et la conservation de la biodiversité.

Communicateurs :

- 1. Joseph Itongwa :** Revue des instruments juridiques internationaux en faveur des peuples autochtones et leur internationalisation au niveau sous-régional, national :
- 2. Représentant COMIFAC ;** la stratégie des APA.
- 3. Gamy Norbert;** Fondation « The Forest Trust » Congo-Brazzaville,
- 4. Venant Messe ;** « Conservation traditionnelle et conservation conventionnelle et experte : antagonisme et complémentaires » (Cameroun)
- 5. Kalimba Zéphirin ;** CAURWA, Rwanda « La prise en compte des peuples autochtones dans le développement et la mise en œuvre des politiques et programme de conservation: Esquisse de solutions durables » (Rwanda)
- 6. Représentant ICCN ;** Kinshasa : « peuples autochtones et conservation de la biodiversité : un état des lieux ».

Modérateur : **Mbougou Victor**, Université Marien Ngouabi.

Rapporteur : **Tendelet Ignace**, Directeur Général du Développement Durable

Panel 2 : « Statut juridique, politique et citoyenneté des peuples autochtones »

Objectifs

- Evoquer les mécanismes de justice, les principes de droits, libertés et devoirs en vigueur chez les peuples autochtones ;
- Lire les droits et devoirs dans les pratiques codées au niveau des relations peuples autochtones – bantous ;
- Suggérer l'harmonisation des mécanismes et pratiques visant le respect des droits fondamentaux des peuples autochtones conformément aux textes en vigueur ;
- Evoquer les mécanismes pertinents d'accès aux services sociaux de base pour les peuples autochtones.

Communicateurs

- 1. Gambeg Yvon Norbert** ; Université Marien Ngouabi : « Statut juridique, politique et citoyenneté des peuples autochtones du Congo Brazzaville » (Congo).
- 2. Mme Liberate Nicaenzi** : Mécanisme de justice, principe de droit et des devoirs au sein des communautés autochtones en Afrique centrale : cas des pygmées de Burundi
- 3. Lawson David**; Représentant du Fonds des Nations Unies pour la Population & Directeur de la Représentation de l'UNFPA au Gabon : « Statut des femmes autochtones et accès aux services de santé de la reproduction » (FNUAP).
- 4. UNICEF-Congo** : « Stratégie nationale de protection des droits des populations autochtones en République du Congo.
- 5. Fondjo Thomas & Oyono Phil René** ; UICN [Cameroun] & Rights and Resources Initiative: « Statut juridique, politique et citoyenneté des peuples autochtones dans le Bassin du Congo: Un état des lieux » (Cameroun)
- 6. Mpozi Augustin** ; Codelt, Kinshasa : « Statut des peuples autochtones, citoyenneté et conservation : une question de droit et de reconnaissance légale ».
- 7. ASEMBE Samuel (CIFOR)** : Dualité entre la tenue foncière moderne et traditionnelle en Afrique centrale et perspectives d'harmonisation dans le cadre des populations vulnérables.
- 8. Bikopo Jean Mpia, WWF – RDC** : Problématique des Droits humains spécifiques des Peuples Autochtones en Afrique Centrale.

Modérateurs :

Cléto NDIKUMANGENE, Facilitateur Délégué PFPBC

Biyékélé Marius, UNICEF-Congo

Rapporteur : **Loamba Moke**, ADHUC-Congo

Panel 3 : « Problématique de développement socio-économique et culturelle des peuples autochtones »

Objectifs

- Démontrer l'apport des peuples autochtones dans le développement économique, culturel national et régional ;
- Capitaliser cet apport ;
- Développer les mécanismes et renforcer les capacités des peuples autochtones pour une autonomisation économique durable ;

Communicateurs

- 1. Mafoukila Constance Mathurine** ; Université Marien Ngouabi, chargée du programme genre et droits humains à l'UNFPA-Congo : « contributions des peuples autochtones du Congo dans le développement socio-économique et culturel du pays » (Congo).
- 2. Etoga Gilles FEDEC/WWF** ; contribution des organisations non gouvernementales au développement des peuples autochtones ;
- 3. Mme MINKOUE-MI ELLA Jeanne Marthe** : Impact des différents projets et initiatives de conservation sur le développement socio-économique des peuples autochtones : cas du Gabon
- 4. TADJUIDJE Maurice** : UICN/LLS, RCA « la situation socio-économique des peuples autochtones dans et autour des aires de conservation : le cas du Tri-national de la Sangha (RCA, Congo, Cameroun) » (RDC)
- 5. Bassalang Marie Madeleine et Oyono Phil René**, WWF (Carpo) et Rights and Resources Initiative : « Le traitement de la question des peuples autochtones dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté ».
- 6. Jérôme Sitamon RCA**, REPALEAC.
- 7. Usongo Léonard**, UICN Cameroun : « Comment concilier le développement socio-économique des peuples autochtones et la conservation de la biodiversité : Quelques idées clefs pour une stratégie ». (Cameroun) ;

8. Vénérable Philomène FOUTI-SOUNGOU : « mortalité maternelle chez les femmes autochtones » ;

9. Honorable Pauline SUKHAI, « l'expérience Guyanaise en matière de sédentarisation et du développement des populations autochtones » ;

10. Epanda Aimé Moufred : Consultant, « insertion des pygmées Baka dans les filières de commercialisations des produits forestiers non ligneux : un début d'émancipation économique »

Modérateur :

Missié Jean Pierre, Université Marien Ngouabi et **Mme Henriette BIKIE**, COMIFAC

Rapporteur : **Remy MUKONGO**, CEEAC

Panel 4 : « Institutionnalisation du FIPAC et renforcement des capacités du REPALEAC »

Objectifs

- Elaborer les textes sur la base des termes de références validés ;
- Valider les textes d'institutionnalisation du Fipac ;
- Développer les procédures du renforcement du REPALEAC ;

Communicateurs

1. Equipe des Juristes : Présentation des textes d'institutionnalisation du Fipac ;

2. Parfait DIHOUKAMBA : « Atouts et faiblesses du fonctionnement du REPALEAC et perspectives de renforcement des capacités »

Modérateur : **Tadoum Martin**, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC

Rapporteurs : **GTZ/WRI**

Nkéoua Grégoire, Directeur Général de l'Environnement, Ministère du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement (Congo).

Panel 5 : « Mécanisme de financement durable du FIPAC »

Objectifs

- Décrire le mécanisme de financement ;
- Développer les procédures de financement.

Communicateurs :

- 1. CEEAC : Thème à proposer par la CEEAC**
- 2. FEM : Représentant du Directeur Général**
- 3. BAD : Représentant du Directeur du Département OSEAN**
- 4. FAGACE : Représentant du Directeur**

- 5. Timothée FOMETE et Kapupu Diwa :** Opportunités et perspectives de mise en place d'un fonds pour les peuples autochtones en Afrique centrale

Modérateur : **Roger TCHOUNGUI, SGA CEEAC**

Rapporteur : **BAD**

Panel 6 : « Propriété intellectuelle et bénéfiques pour les populations autochtones et locales »

Objectifs

- Faire le point sur la culture matérielle et immatérielle des populations autochtones et locales ;
- Protéger et promouvoir cette culture ;
- Suggérer des mécanismes de codification du marché de la culture et des arts des populations autochtones et locales.

Communicateurs :

- 1. Un membre du REPALEAC**
- 2. MIARO Ludovic:** Soutien de la BDEAC aux PME utilisant la biodiversité pour les marchés nationaux, sous régionaux et internationaux.
- 3. Kombo claure (OAPI)**
- 4. Le représentant de l'UNESCO**

5. Tonye Mahop Marcelin: « la protection des ressources génétiques et des connaissances et pratiques des peuples autochtones et locales »

Modérateur : Mr **Ipari**, Directeur des musées-Congo

Rapporteur : Directeur départemental du tourisme-Likouala-Congo

Panel 7 : « Relation entre la valorisation de la biodiversité et le développement du secteur privé »

Objectifs

- Analyser les impacts de l'exploitation forestière et minière sur la biodiversité et la vie des populations autochtones et locales ;
- Relever les principes de certification forestière en rapport avec la valorisation de la biodiversité ;
- Suggérer les mécanismes de certification de l'exploitation minière.

Communicateurs :

1. Bigombé Logo Patrice, Observateur Indépendant des Forêts, Yaoundé, Cameroun: « les droits des peuples autochtones des forêts dans la certification des concessions forestières d'Afrique centrale ».

2. Ngoma Prosper, l'avenir des peuples autochtones et certification forestière.

3. Théo Gatha, Forests Monitor, Kinshasa RDC : « Les forêts communautaires dans la situation socio-économique des peuples autochtones d'Afrique centrale : Analyse comparative Grands Lacs/reste de la sous-région » (RDC).

4. Sociétés CIB

5. et Mokabi, Départements de la Likouala et de la Sangha ;

6. Sodefor RDC, Province de Bandundu à Oshwe

Modérateur : Mr **Clotilde Ngomba et Jean Claude NGUINGUIRI**

Rapporteur : **Elie HAKIZUMWAMI**

Contacts :

repaleac@yahoo.fr

Angassembo@yahoo.fr

tsibaphilomène@yahoo.fr

bikie1henriette@hotmail.com/h.bikie@pacebco-ceeac.org

Site Web : www.fipac.org